



MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
☎ 02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 04/09/2026 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 09 septembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Isabelle RENOUARD, Karine GUIBAUDET, Magalie DUFOUR, Michel FORGEOT, Pierre GAUTIER DE LAHAUT, Laurie CHADEAU, Anne-Sophie LAINNEME, Vincent LE FERRAND, Isabelle JARJAILLE.

Absents : Madame Marie-France HUNAULT ayant donné pouvoir à M Gildas BOUREL, Monsieur Tristan LE HEGARAT ayant donné pouvoir à Madame Josiane DETOC.

Secrétaire : Madame Magalie DUFOUR.

2026-63 FONCIER : CESSION ET ACQUISITION DE PARCELLES AU LIEU DIT CHANTELOUP

Le conseil municipal avait délibéré en 2024 en faveur de la vente d'une parcelle, enclavée sur un terrain privé, au lieu-dit Chanteloup.

La vente de cette parcelle n'a pas de conséquence sur les fonctions de desserte, puisque le chemin qu'il doit desservir n'est plus accessible. Cette parcelle peut être ainsi considérée comme un délaissé de voirie.

Les démarches ont été engagées, auprès des propriétaires concernés, et un bornage a été réalisé.

Il s'agit de la parcelle n°D828 d'une surface de 66ca.

Le conseil municipal est invité à constater le déclassement matériel de cette parcelle, de procéder à son déclassement et enfin à délibérer sur sa cession au prix de 3€ le m².

Par ailleurs, le conseil municipal est invité à délibérer sur l'achat des parcelles, n°D830 (1a27ca) et D831 (13ca), bordant la propriété, représentant une surface de 140m² pour la somme de 100.00€ visant à la création ultérieure d'un chemin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le déclassement de la parcelle D828,
- **Approuve** la vente de la parcelle D828 d'une surface de 66ca au prix de 3€ le m² à M BRILLAULT et Mme FRIQUET,

Saint-Médard-sur-Ille	9 septembre 2026
Délibération 2026-63	

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260909-202663-DE

- **Approuve** l'achat de la parcelle D830 représentant une surface de 1a27ca, et l'achat de la parcelle n°D831 représentant une surface de 13ca, pour une somme totale de 100.00€.

Le Maire
BOURNONVILLE



Le Secrétaire de séance